AIDE FINANCIERE DE L'OFFICE FRANCO-QUEBECOIS POUR LA JEUNESSE (OFQJ) CANADA

Une bourse de mobilité d'un montant maximum de 200 euros peut être accordée dans le cadre d'un stage, d'une durée de 1 à 12 mois, au Québec pour les étudiants ou élèves de la formation technique et professionnelle de tous niveaux. Pour y prétendre vous devez impérativement détenir le Stage Coop International. Mais pour cela, il faut en premier lieu obtenir un stage. L'aide de l'OFQJ est cumulable avec d'autres bourses que vous pourriez obtenir.

https://www.ofqj.org/mobilite-etudiante/aide-financiere-pour-un-stage-lie-aux-etudes/

Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ):
11 passage de l'Aqueduc
93200 - Saint Denis
https://www.ofqj.org/